



C'ÉTAIT UNE BELLE JOURNÉE

P. 4

20TH CENTURY WOMAN

P. 6

LES ONDES ÉLECTROMA- GNÉTIQUES

P. 12

PRIMES COMMUNALES

P. 13

DOSSIER: PLAN CLIMAT

P. 14 & 15

AMÉNAGEMENTS DE NOS CIMETIÈRES

DÉCOUVREZ L'ARTICLES EN PAGE 14 & 15





LE MOT DU BOURGMESTRE

Le temps des retrouvailles est enfin arrivé ! La situation sanitaire en Wallonie et le taux de vaccination très satisfaisant nous permettent enfin de retrouver nos contacts sociaux. La saison culturelle a repris à la bibliothèque, et au centre culturel et auprès des autres acteurs culturels de la Ville. La saison sportive a repris elle aussi dans tous les clubs au travers des entraînements et des compétitions. Quant au conseil communal, il continue à se tenir bien sûr tous les mois et depuis septembre, nous accueillons à nouveau le public qui souhaite suivre en direct et en présentiel les débats des élus locaux.

Pour nos seniors aussi, l'heure est enfin venue de sortir de chez soi, de briser sa solitude et de reprendre contact les uns avec les autres. Pour ne pas perdre de temps, on met les bouchées doubles ! C'est ainsi que le 30 septembre dernier a eu lieu le traditionnel voyage des seniors à la mer et que début octobre verra le repas dansant des seniors et les festivités pour honorer les couples qui fêtent leurs noces d'or, de diamant ou de platine (respectivement 50, 60 et 65 ans de mariage !) Comme nous n'avions pas pu organiser cette fête en 2020, cette année on fête donc les anniversaires de 2020 et de 2021. D'ores et déjà, au nom du collège et du conseil communal, j'adresse toutes mes félicitations aux 44 couples qui fêtent un anniversaire de mariage d'or, de diamant ou de platine ! Enfin, pour les plus branchés, les formations en informatique pour les seniors ont repris à la bibliothèque. N'hésitez pas à vous y inscrire.

Pour nos enfants aussi, le mois d'octobre est chargé ! C'est traditionnellement le mois des élections dans toutes les écoles primaires de la commune pour désigner les représentants de chaque école au conseil communal des enfants. L'installation des nouveaux petits conseillers se fera en novembre et le conseil communal des enfants sera alors au complet, fort de ses 36 membres, qui au travers de nombreux projets vont apprendre l'exercice de la démocratie et de la gestion de projets pendant 2 ans. Nous leur souhaitons plein succès !

Et pour tous, le mot d'ordre de ce mois d'octobre, c'est de bouger ! Le défi « Bougenapp, le tour du monde en 60 jours » a démarré le 1er octobre, la journée « déclin mobilité » et « tous à roulettes » a mis la mobilité douce à l'honneur et des cartes postales avec des idées de promenades ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres. Tous les motifs sont bons pour combattre la sédentarité, pour bouger et retrouver ou rester en forme !

Pour rester au courant de ces activités et de nombreuses autres qui vous sont proposées chaque mois, n'oubliez pas de compléter la lecture du Journal de Genappe par la consultation régulière de notre site internet, de l'application « ma commune en poche » et des réseaux sociaux puisque nous sommes présents sur Facebook, Instagram et Twitter. Entre vous et nous, le courant passe bien !

Gérard Couronné
Bourgmestre

REPAS DE L'AMITIÉ DU MR

La présidente Sarah Hermans, le Bourgmestre Gérard Couronné, les élus locaux, et les membres du comité du Mouvement Réformateur de Genappe ont le plaisir de vous convier au repas de l'amitié organisé le samedi 13 novembre 2021 à partir de 19h à la Ferme de la Hagouille.

13 novembre 2021 à partir de 19h, à la Ferme de la Hagouille, Rue de rêves, 38 à Houtain-le-Val.

Réservation : 45 € par personne - boissons non comprises, avant le 3 novembre 2021 auprès de Sarah Hermans : 0479/52.23.14

- L'apéritif et ses zakouskis
- Velouté de petits pois, mozzarella fumée & gambas
- Côte de veau de lait grillée, poêlée de légumes de saison, pancakes de pommes de terre.
- Crème brûlée vanillée aux poires

Les réservations seront effectuées après paiement à l'Association MR de Genappe : BE49 0680 8340 5071. Dans le cadre des mesures Covid, le nombre de place est limité.



Informations

Repas du MR de Genappe : le

RENCONTRE AVEC DÉFI GENAPPE

Les JeDisDéfi

« La propreté publique un défi pour tous ? »
Jeudi 21 octobre à 20h en en Facebook live
Invitée : Déborah Lorenzino, échevine de la propreté à Schaerbeek

Adresse du Jour :
Café de la Lanterne, rue de Bruxelles – Genappe



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
[FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE](https://www.facebook.com/VILLEDEGENAPPE)

Les Jardins de Quentin



Création & aménagement de jardins
Terrassement et nivellement
Allées de garage et chemins d'accès
Terrasses et abords de piscine
Murets de soutènement et escaliers
Clôtures et palissades
Taille, élagage et abattage
Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellinghen
0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail : assurances.gilson@portima.be

www.assurancesgilson.be

N° FSMA 14169 A





COLLÈGE COMMUNAL



Gérard COURONNÉ
Bourgmestre

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48
067/79.42.02 - 0475/42.70.17
gerard.couronne@genappe.be

Attributions: Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



Stéphanie BURY
1^{ère} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14
stephanie.bury@genappe.be

Attributions: Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



Carine MESSENS
2^{ème} Echevine

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43
carine.messens@genappe.be

Attributions: Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



Hector TUBIERMONT
3^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23
hector.tubiermont@genappe.be

Attributions: Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal, Entretien des bâtiments communaux



Benoît HUTS
4^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96
benoit.huts@genappe.be

Attributions: Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



Rembert VAN DAMME
5^{ème} Echevin

Permanences: À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19
rembert.vandamme@genappe.be

Attributions: Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



Vincent GIRBOUX
Président du CPAS

Permanences: Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 .
À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90
vincent.girboux@genappe.be

Attributions: Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

DÉCISIONS DU CONSEIL 28/09/2021

Affaires générales :

- Le Conseil a remis le brevet du Titre et de l'Insigne d'Honneur d'argent de Lauréat du Travail à Monsieur Pierre Gossiaux, boulanger pâtissier.
- Prise de connaissance du bilan de l'opération « Place aux Artistes » 2021.
- Le Conseil a autorisé le collège à introduire une action judiciaire contre le SPW, l'intercommunale INBW et la Province du Brabant wallon pour obtenir la désignation d'un expert judiciaire dans le but de déterminer les causes et responsabilités dans les affouillements présents dans la rue de Ways (N237) et les modalités du chantier de réparation à mettre en œuvre.

Finances :

- Approbation du budget 2022 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy. Les dépenses et recettes prévues sont de 11.575 €. Le budget est donc équilibré. La part communale prévue pour 2022 est de 8.786,30 €.
- Approbation du budget 2022 de la Fabrique d'église de Vieux-Genappe : Les recettes et dépenses sont prévues pour 34.972 €. Le budget est donc équilibré. La part communale prévue pour 2022 est de 13.592 €.
- Approbation du budget 2022 de la Fabrique d'église de Houtain-le-Val : les recettes et dépenses prévues s'élèvent à 19.973,85 €. Le budget est donc équilibré. La part communale prévue pour 2022 est de 3.940 € à l'ordinaire.
- Prise de connaissance des procès-verbaux de vérification de caisse de la Directrice financière des 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2021.
- Prise de connaissance des comptes 2020 et du budget 2021 de l'ASBL des Salles communales.

Environnement :

- Avis favorable sur la proposition de règlement complémentaire de circulation déposée par le SPW concernant les feux tricolores au carrefour de la Place de Bousval. Avis défavorable sur le panneau B22 qui permet aux cyclistes de franchir le feu rouge pour tourner à droite vers Genappe.
- Avis défavorable sur la proposition de règlement complémentaire de circulation déposée par le SPW concernant les feux tricolores au carrefour de la Grand-Place de Genappe en demandant le placement du feu sur le pignon de la pizzeria.
- Fixation à 60 € du prix de la participation au voyage organisé par la Commission agriculture à Houffalize le 9 novembre 2021.

Energie :

- Approbation de la candidature de la Ville de Genappe au subside Pollec 2021 pour 2 dossiers : la réalisation d'un réseau de chaleur entre les bâtiments de l'Espace 2000 et l'aide au montage de projet d'énergie renouvelable avec participation citoyenne (Turbine hydroélectrique, rue de Charle-roi sur le site du grand moulin). Le subside sollicité est plafonné à 500.000 €.
- Adhésion au projet de l'intercommunale INBW de réaliser une thermographie des bâtiments pour une dépense de 7.500 €.
- Le Conseil communal a approuvé le cahier des charges d'un marché d'installation de 10 bornes de recharge intelligentes sur le site de l'Espace 2000 et de la plaine communale". Le montant estimé s'élève à 78.099,17 € hors TVA ou 94.500,00 €, 21% TVA comprise.
- Approbation d'une convention avec la société ZEMO pour la gestion, l'exploitation et la maintenance des bornes de rechargement électriques déjà installées sur le territoire (Rue de la Station, Grand place et plaine communale).
- Approbation du cahier des charges et le montant estimé du marché de service de Consultance en matière de travaux publics - Années 2022 à 2024. Le montant estimé s'élève à 49.000,00 € HTVA ou 59.290 €, 21% TVAC.
- Approbation du cahier des charges et du montant estimé du marché de travaux d'amélioration de diverses voiries dans le cadre du Plan Investissement 2019-2021 - Année 2020 - Rue du Presbytère et Place Morimont à Loupoigne ", tel que corrigé en fonction des remarques du SPW.
- Le montant estimé s'élève à 340.177,92 € HTVA ou 397.314,27 €, 21% TVAC, se répartissant comme suit : 272.077,88 € HTVA ou 329.214,23 € TVAC 21 % pour la partie « voirie » et 68.100,04 € HTVA pour la partie « égouttage ».
- Le Conseil a approuvé la convention de coopération relative à l'organisation d'un achat groupé dans le cadre d'un marché de services postaux telle que proposée par la SCRL I.P.F.B.W.



« JE ME SOUVIENS, C'ÉTAIT UNE BELLE JOURNÉE »

Une soirée autour des aînés. Le troisième âge et la façon dont on l'habite se situent au cœur des préoccupations du Centre culturel. Beaucoup de personnes âgées sont riches d'expériences vécues. Comment transmettre cette richesse ? Comment faire en sorte que ces histoires restent dans l'Histoire ?

Nous vous invitons à aborder ce thème lors de cette soirée qui questionnera notre rapport au temps et à la solitude. D'abord, par la rencontre avec François Delcambre, comédien qui a accompagné l'équipe du Centre culturel tout au long du projet « Allo culture ». Il vous lira des

extraits de récits de vie, et nous vous proposerons de découvrir en exclusivité le livre « Je me souviens, c'était une belle journée », réalisé en collaboration avec la photographe Katherine Longly.

« Le temps long »

Ensuite, nous vous proposons de découvrir le documentaire de Lou Colpé qui a commencé à filmer ses grands-parents à l'âge de 15 ans. Elle aimait beaucoup son grand-père, mais, au fil des années, sa caméra s'est tournée vers sa grand-mère alors atteinte d'une maladie déconcertante. Elle a enregistré une fraction de leur vie – les huit dernières

années en l'occurrence... Aujourd'hui, Lou Colpé vit en colocalité intergénérationnelle avec Thérèse, 90 ans. Elle a décidé de s'impliquer dans les milieux hospitaliers.

Le film sera suivi d'une rencontre avec la réalisatrice. Dans le cadre du Mois du Doc.

Informations

Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27

Focus aînés, lecture + projection du documentaire « Le temps long » de Lou Colpé
Mercredi 10 novembre à 20h – 3€. Au 38, Carrefour culturel
38, rue de Bruxelles à Genappe

DERNIER RAPPEL POUR LE RÉPERTOIRE D'ARTISTES

En juin dernier, nous vous avons fait part du projet de création d'un répertoire d'artistes genappeux en collaboration avec l'absl « les Amis de Bousval ». Le message est bien passé, car vous avez été nombreux à répondre à l'appel ! Désireux de laisser sa chance à tout le monde, nous battons un tout dernier rappel pour ceux qui n'auraient pas encore répondu.

Ce répertoire sera utile pour tous ceux qui sont à la recherche de partenaires pour un projet artistique.

Si vous êtes un **artiste professionnel, semi-professionnel ou amateur** et que vous souhaitez figurer dans l'ouvrage, nous vous invitons à **contacter le Centre Culturel** au 067/77.16.27 ou par mail : melissa@ccgenappe.be.

UN DIMANCHE MATIN QUI FAIT DU BIEN

Le 7 novembre, au Centre culturel, nous avons décidé de prendre soin des enfants et, simultanément, des parents, en vous concoctant une matinée qui fait du bien. Un concept à la fois simple et relaxant ! Pendant que vos enfants découvrent des courts métrages rigolos, beaux et poétiques (70') avant de tester les bienfaits d'un cours de yoga (40'), vous, chers parents, papoterez ou lirez un bon bouquin à l'étage, autour d'un petit-dé-

jeuner et d'un bon café. Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.23.43

Informations

Kids projection + atelier yoga, dimanche 7 novembre de 10h à 12h, au 38, Carrefour culturel.

Pour les enfants de 5 à 8 ans : projection courts métrages + atelier yoga : 3€.
Pour les parents : petit-déjeuner : 2€.



« OVERSEAS »

En seconde partie de la journée du 25 octobre dédiée à l'égalité des chances, nous vous proposons de découvrir « Overseas » de Sung-A Yoon. Un documentaire qui traite de la servitude moderne de notre monde globalisé, tout en révélant la détermination de ces femmes.

L'histoire

Aux Philippines, on déploie les femmes en masse à l'étranger comme aides ménagères ou nounous. Elles laissent souvent derrière elles leurs propres en-

fants, avant de se jeter dans l'inconnu. Dans un centre de formation au travail domestique, comme tant d'autres aux Philippines, un groupe de candidates au départ se préparent au mal du pays et aux maltraitances qui pourraient les atteindre. Lors d'exercices de jeux de rôles, les femmes se mettent tant dans la peau de l'employée que des employeurs. Aux abords de la fiction, Overseas traite de la servitude moderne de notre monde globalisé, tout en révélant la détermination de ces

femmes, leur sororité et les stratégies mises en place face aux épreuves que leur réserve l'avenir.

Informations

Lundi 25 octobre 2021 à 20h
Projection de « Overseas » de Sung-A Yoon, au 38, Carrefour culturel, rue de Bruxelles, 38 – 3€

La projection sera suivie d'un échange avec Sung-A Yoon, la réalisatrice. Réservation indispensable : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE
PAGE FACEBOOK
FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE

TOM-TOIT

TOITURE – CHARPENTE – ZINGUERIE

WWW.TOM-TOIT.BE
TOMTOIT@GMAIL.COM
GSM 0474/573.073

CHAUSSÉE DE NIVELLES 23
1472 VIEUX-GENAPPE



STAGE MÉDIA POUR LES 12/18

Durant les vacances de Toussaint, le Centre culturel de Genappe organise un stage « Médias » pour les jeunes (12-18 ans) qui ont envie de s'essayer aux métiers du journalisme. Du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2021 (4 jours), les jeunes pourront découvrir les principes de base du journalisme : qu'est-ce qu'une « information » ? Comment monte-t-on un sujet ? Qu'est-ce qui vaut la peine d'être publié ? À quelles sources se fier ? Comment vérifier une information ? Comment se passe une conférence de presse ?...

Les différentes facettes du métier de journaliste seront abordées, ainsi que les différents supports (presse écrite, radio, télévision, internet). Les jeunes pourront d'ailleurs découvrir les studios de la télévision locale TV Com, ainsi que ceux de la radio nivelloise Ultra Son.

Mieux encore, les participants seront invités à réaliser leurs propres sujets, sur des thématiques de leur choix, en lien avec le territoire. Et le dernier jour du stage, qui se déroulera entiè-

rement dans les locaux d'Ultra Son, ils auront, le matin, l'occasion d'enregistrer leurs propres spots radio, et l'après-midi – final du final – ils co-animeront une émission en direct, de 14h à 16h !

De quoi peut-être susciter des vocations de futurs journalistes à Genappe, mais aussi à Villers-la-Ville ou aux Bons Villers ! Ce stage, organisé par le Centre culturel de Genappe, s'inscrit effectivement dans le cadre des activités du GAL Pays des 4 Bras, et est donc ouvert aux jeunes des trois communes.

De quoi aussi créer, peut-être, une petite équipe de jeunes prêts à lancer un média « pour les jeunes, par les jeunes » au Pays des 4 Bras ? C'est aussi un des objectifs de ce stage.

Informations

Stage Media : du mardi 2 au vendredi 5 novembre 2021, de 9h30 à 16h, au 38, Carrefour culturel, avec deux visites encadrées (à Ottignies et à Nivelles)

EXPO: DÉCOUVRIR « GENAPPE À TRAVERS LE TEMPS »

En octobre, Genappe sera à l'honneur sur les murs du 38. En partenariat avec le collectionneur Eric Tubiermont, nous vous proposons une expo d'anciennes photos et diapositives de notre ville... comme vous ne l'avez jamais vue !

Le vernissage aura lieu le jeudi 7 octobre à 18h. Bulles offertes et diapos. L'exposition se tiendra du 7 au 16 octobre, accès libre (sans réservation), accessible du lundi au samedi de 10h à 17h.



Légende:

La rue de Charleroi pavée dans la première moitié du 20e siècle, une des rues commerçantes de Genappe. A gauche, l'ancien bâtiment de l'école communale, qui fonctionna jusqu'en 1916. Au centre, les maisons de commerce qui furent transformées plus tard pour faire place à la quincaillerie E. Panier-Piron, ensuite Vandelois. Une photo d'Eric Tubiermont.



DU NOUVEAU POUR VOS PROMENADES

Vous les avez peut-être déjà vus fleurir ça et là, en de multiples endroits du grand Genappe, des panneaux flambants neufs financés par la Ville sont installés aux différents points de départ des promenades balisées qui parcourent la campagne genappienne.

L'objectif : rendre vos promenades encore plus agréables grâce à une information plus claire et plus complète en début de parcours.

Ces jolis panneaux offrent un plan détaillé des promenades, les informations pratiques telles que la longueur de l'itinéraire et la balise à suivre, ainsi que le relevé des points d'intérêts commentés que vous rencontrerez en cours de balade.

À l'occasion de ce renouveau, les tracés de certaines promenades ont également été améliorés avec l'aide précieuse de l'asbl Chemins 141 afin de proposer des itinéraires plus agréables et sécurisés. Le balisage de ces circuits est donc en cours d'adaptation par l'équipe du 38.

Enfin, dans le cadre du GAL Pays des 4 Bras, des dépliants ont également été réalisés pour chaque promenade pédestre et sont disponibles au Relais du visiteur ou en téléchargement sur www.relais-visitateur.be. Pour ceux qui le souhaitent, les promenades sont également disponibles sur l'application Cirkwi.



« AVONS-NOUS TOUS LES MÊMES CHANCES », UNE JOURNÉE THÉMATIQUE

Dans un monde inégalitaire, sommes-nous condamnés à certaines trajectoires sociales ? Quelle est notre marge de liberté ? Quelle est notre responsabilité ? Avons-nous le choix ?

Le Centre culturel de Genappe consacre une journée à la question de l'égalité des chances, sans tabou et au-delà de tout manichéisme. Une journée à destination des professionnels des secteurs de la jeunesse, du social, de la culture, de l'éducation, ou toute autre personne intéressée par ces questions.

Cette journée s'inspire des questions posées par le film « Blanlieusards », du rappeur Kery James, qui sera projeté et discuté durant la journée.

Au programme : interventions de sociologues, philosophes, psychologues, et tables rondes avec des acteurs de terrain.

Cette journée s'adresse à toutes celles et ceux qui travaillent avec un public « jeune » : éducateurs, travailleurs sociaux, enseignants, amateurs culturels, etc., et plus généralement à toute personne intéressée par la question de l'égalité des chances.

Le film « Blanlieusards »

Le film « Blanlieusards » du

rappeur Kery James et de Leïla Sy est inspiré de la pièce de théâtre « A Vif », du même Kery James. On y suit Soulayman, originaire de banlieue et brillant élève avocat à Paris. Qualifié pour la finale d'un célèbre concours d'éloquence, il devra répondre à la question : « L'État est-il responsable de la situation actuelle des banlieues ? ». Parallèlement, on suit les trajectoires de son grand frère, Demba, dans le crime et le trafic de drogue, et de son petit frère, Noumouké qui, à 15 ans, ne sait lequel de ses frères, il est contraint de suivre...

Kery James aborde dans ce film de nombreuses questions abordées dans les textes de ses chansons : certains d'entre nous sont-ils condamnés à l'échec ? La vie est-elle une question de choix ? À qui revient la faute de la situation en banlieue ?...

Tables rondes, les thématiques

Table ronde #1 (1h30)

Temps 1 :

Quel est le poids des déterminismes sociaux ?

Quelle est la marge de liberté de chaque individu ?

Dans les domaines représentés autour de la table, comment se

reproduisent les inégalités ? Quelle est la part de choix de l'individu ?

Temps 2 :

Comment l'individu gère-t-il les éventuels déterminismes ?

Quelles sont ses logiques d'action ?

Table ronde #2 (45')

Dans une société inégalitaire, quel est le rôle des institutions ? Comment concevoir l'aide aux personnes ?

Comment ne pas reproduire les inégalités ?

Composition des tables rondes

Acteurs de terrain : IPPJ, aide sociale, enseignement, toxicomanie, prison, culture, animation, publics fragilisés...

La formation coûte 15€, le sandwich est offert à midi. Le nombre de places est limité, ne traînez pas à réserver : 067/77.16.27 ou reservation@ccgenappe.be

Informations

Formation « Avons-nous tous les mêmes chances », formation Lundi 25 octobre 2021, de 8h30 à 16h45

Au 38, Carrefour culturel 38, rue de Bruxelles



« 20TH CENTURY WOMEN » AU CINÉ-CLUB CITOYEN

Dynamique impulsée par le Centre culturel et le Monty en partenariat avec des citoyens de Genappe investis dans le choix de la programmation, les ciné-clubs citoyens sont de retour ! Une belle occasion de mettre en avant des réalités proches de chez nous, en lien avec les films proposés. Cette première édition de la saison mettra en lumière « 20th Century Women » de Mike Mills, une comédie douce-amère sur l'amour, la famille, les connexions que nous cherchons tous.

L'histoire
Santa Barbara, été 1979. L'époque est marquée par la contestation et d'importants changements culturels.

Dorothea Fields, la cinquantaine, élève seule son fils Jamie. Elle décide de faire appel à deux jeunes femmes pour que le garçon, aujourd'hui adolescent, s'ouvre à d'autres regards sur le monde : Abbie, artiste punk à l'esprit frondeur qui habite chez Dorothea, et sa voisine Julie, 17 ans, aussi futée qu'insoumise...

À la fin de la projection, nous vous proposons une rencontre avec Martin Mahaux, résidant à l'habitat groupé « Le Zeste ». En partenariat avec le Monty.

Réservation indispensable :
reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27
Ciné-club citoyen -5€

Projection de « 20th Century Women » de Mike Mills
Jeudi 21 octobre 2021, à 20h - Au Monty, 58 rue de Charleroi



REVIVEZ LA LÉGENDE DES FRÈRES LEROY À BOUSVAL

Notre fameuse mascotte, Bzzz la mouche, est de retour pour vous emmener vivre de nouvelles aventures au Pays des 4 Bras ! Depuis le mois de juillet, un nouveau carnet des « Trésors du Pays des 4 Bras » est apparu, et pas des moindres : il vous fait arpenter le village de Bousval sur les traces de la légende des frères Leroy. Cette légende bousvalienne bien ancrée dans l'histoire du village vous est proposée lors de cette balade-chasse au trésor au format audio grâce au formidable travail de ré-

écriture et d'enregistrement de la conteuse Charlotte de Crombrugge de Boule d'Histoire. Armés de votre smartphone, vous n'aurez qu'à scanner le QR-code pour entendre cette mystérieuse légende au fur et à mesure de votre progression. Frissons garantis !

Pas de smartphone ? Pas de panique, cette balade fonctionne comme nos autres Trésors du Pays des 4 Bras : un carnet truffé de questions d'observation et de petites

énigmes à résoudre qui vous mèneront à la boîte au trésor. Si vous avez trouvé toutes les bonnes réponses, il ne vous reste plus qu'à ouvrir la boîte et procéder à un échange de trésor : prenez-en un pour vous, à condition d'en déposer un autre pour le joueur suivant !

Informations
À découvrir au Relais du visiteur, rue de Bruxelles 38 à Genappe ou sur www.relaisdavisiteur.be



DES SOIRÉES POÉTIQUES & SURPRENANTES : LES NUITS ZÉBRÉES

Cette saison, au Centre culturel, on croise les disciplines et on décroïsonne les époques ! Nouveau concept de soirées poétiques et surprenantes, les Nuits zébrées placeront, durant la saison 2021-2022, l'art dans des lieux historiques ou dans des petites pépites genappiennes que vous ne connaissez pas encore. De la danse classique sur un air de slam, du Baudelaire sur de la musique électro... les techniques seront mixées pour vous faire passer une soirée originale.

La première édition de la Nuit zébrée aura lieu le jeudi 14 oc-

tobre à 20 heures dans l'église de Vieux-Genappe, en présence des violonistes Maya Levy et Hrachya Avanesyan, qui seront accompagnés des breakdancers du collectif « Double impro ». Une soirée inédite, créée pour l'occasion, qui vous en mettra plein les yeux et les oreilles !

Informations
Les Nuits zébrées, le jeudi 14 octobre à 20h : 3€
Dans l'église de Vieux-Genappe - Rue Louis Taburiaux, 4 - 1472 Genappe
Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27

HALLOWEEN AU 38 !

Comme chaque année, les équipes du 38 se transforment en monstres et en sorcières pour vous faire trembler de plaisir et de peur ! Stands thématiques, ateliers créatifs et animations horribles... Petits costumés et grands courageux, venez frissonner au 38 ! Bar et produits locaux proposés toute la journée.

Programme

Ouverture des stands pour enfants (-12 ans)
De 15h30 à 18h : Grimage - Création de Grign'dint (lanternes en betterave) - Bricolage - Photobooth

Atelier de création de masques (8-12 ans)
De 16h à 17h :

Atelier créatif (3-7 ans)
De 17h à 18h :

Balades contées
De 18h à 19h30 : Venez découvrir les histoires horribles et véridiques de Genappe, le tout en promenade nocturne. Pour les 3-5 ans & les 6-12 ans

« Fort d'horreur » (+12 ans)
20h : Tout le monde connaît la célèbre émission « Fort Boyard ». Mais si elle était déclinée dans une version horreur ? Participe aux épreuves, toutes plus affreuses les unes que les autres...

Informations
Halloween au 38
Dimanche 31 octobre 2021
Au 38, Carrefour culturel, gratuit !
Réservation indispensable : reservation@ccgenappe.be ou 067/77.16.27





UN BOIS POUR TOUS À BOUSVAL

Budget participatif 2020 : poursuite de la campagne de levée de fonds

La campagne de levée de fonds a maintenant dépassé la mi-course avant l'échéance fatidique de la fin d'année. A ce moment en effet la signature de l'acte de vente doit avoir lieu pour autant que les fonds nécessaires à l'achat soient réunis.

La société coopérative « Le Bois Balon » compte actuellement 229 actionnaires qui ont apporté une somme totale proche de 48.000 €. Avec 340 actions souscrites au nom des enfants et des jeunes sur les 640 actions attribuées, nous constatons que le projet intéresse les parents et grands-parents. Ils apprécient la vision à long terme et le caractère concret du projet. Ils sont convaincus qu'il est important de transmettre aux enfants les valeurs importantes de protection de la nature, de la biodiversité et de la qualité de vie.

Il est remarquable que les soutiens proviennent également de personnes habitant des communes non limitrophes. Cela montre que la conservation du caractère public de zones naturelles rencontre un intérêt qui déborde largement les limites de Bousval.

Fort de cet encouragement, le Conseil d'administration de la société coopérative poursuit sans relâche le travail d'information, de communication et de contacts tant avec les citoyens qu'avec les entreprises et les administrations publiques communales, provinciales et régionales.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à la ville de Genappe, et à son bourgmestre en particulier, pour l'accueil, les conseils et l'important soutien qui nous est accordé. En effet, outre les trois parts de 300 euros acquises dès le début de la campagne, le Conseil communal a décidé à l'unanimité de compléter sa participation par l'achat de 13 parts supplémentaires pour porter sa contribution au maximum fixé par les statuts.

Le travail de sensibilisation porte ses fruits dans la mesure où il per-

met de nombreux contacts, de lever parfois des doutes sur la viabilité de notre projet à long terme tout comme de réfuter de temps à autre les quelques rumeurs infondées qui circulent.

Parmi les effets bénéfiques de la préservation du Bois Balon en zone naturelle, nous avons souligné l'importance des zones boisées pour la régulation des eaux de ruissellement. C'est d'autant plus nécessaire que le bois Balon constitue une zone tampon entre les terres agricoles à sa limite nord et le versant de la vallée de la Dyle qui aboutit aux maisons et jardins en bordure de l'avenue des Combattants.

Plusieurs activités d'information ont eu lieu à l'occasion de manifestations diverses, par exemple à Genappe et lors des fêtes de la Saint-Barthélemy à Bousval.

Le fait d'avoir doublé le nombre de personnes qui nous soutiennent montre que la préservation du caractère social du Bois Balon est de moins en moins utopique et à portée de main. Mais il reste toutefois un dernier effort à faire pour atteindre le montant de 72.000 € nécessaire à l'achat.

Nous réitérons donc notre demande à tous et toutes de nous rejoindre si ce n'est fait, et pourquoi pas, pour les convaincus, de compléter un éventuel achat précédent par l'acquisition de nouvelles parts. Pour faire plus ample connaissance avec les Amis du Bois Balon, une promenade « nature » aura lieu le dimanche 24 octobre à 10 h au départ de la place communale à Bousval. Elle sera guidée par Yves Gérard.

Informations

Les amis du bois Balon, rue de la Forge 3, 1470-Bousval - leboisbalon@gmail.com - www.leboisbalon.be



LES ACTIVITÉS REPRENENT AUX ATELIERS DU LÉZ'ARTS !

Après plusieurs mois entrecoupés de longues périodes confinées, les enfants, ados et adultes ont retrouvé le chemin des ateliers depuis le 1er octobre. Ça vit à nouveau dans les locaux, ça crée, ça explore et foisonne dans tous les sens !

Et cette saison, nous avons décidé, avec nos partenaires du 38, d'explorer le thème du territoire... Il y a quelques siècles,

il se rêvait vaste, prospère et bien défendu, jalonné de bastions, tours de guets et murailles. À présent, alors que l'on protège les personnes davantage que les contrées, qu'est devenu le territoire à nos yeux ? Et surtout quel territoire ?!

Il évoque pour chacune d'entre nous un espace différent. Quel est ce territoire qui m'est si cher et indispensable ? Est-ce

mon pays, ma commune, ma chambre, mon coin de bureau, mon corps ? On devine que celui-ci est sans doute mouvant. En connaît-on les contours, les détours et les moindres recoins ? En est-on fier ? Et qu'est-ce qu'on est prêt à faire pour le défendre ?

Le résultat de ces explorations graphiques et visuelles sera exposé les 20, 21 et 22 mai 2022.

UN STAGE POUR LES 8-12ANS

D'ici là, d'autres rendez-vous sont déjà fixés comme le stage animé par Mélanie Mertens durant les vacances de Toussaint (du 2 au 5 novembre) pour les 8-12 ans.

Quatre jours pour explorer la ville sous toutes ses coutures.

Partons à la découverte du territoire, des sons, des habitants, de l'architecture, des paysages.

Dessin, illustration, collage, impression et même enregistrements sonores seront au programme. Genappe n'aura plus de secret pour les enfants !

Informations

Prix du stage, du 2 au 5 novembre 2021 : 92 €

Réservations : cecgenappe@gmail.com

* En collaboration avec la Maison du conte et de la littérature du Brabant wallon et Urbani-sa'son ASBL



DRESSING MOBILE SOLIDAIRE

C'est une Première ! Le Dressing Mobile Solidaire est « sur ses terres ».

Organisé pour la 1ère fois en Brabant wallon, plus précisément à Genappe, commune où sont installés son dépôt et le local où les bénévoles trient les vêtements provenant de dons. Tous les vêtements, neufs ou de seconde main, sont proposés à la vente au prix de 1 €. Vêtements enfants : 2 pour 1€.

Ce prix unique permet à chacun de se faire plaisir et d'acheter le vêtement de son choix. Les uns sans devoir faire appel à une association et surtout tous les acheteurs participeront à une action solidaire puisque les bénéfices de la vente seront offerts à une association locale.

Le choix s'est porté sur La Baïne, située à Houtain-le-Val. Cette maison accueille des enfants/jeunes de 3 ans à 18 ans, placés par décision administrative ou judiciaire.

Offrir à ces enfants un cadre de vie agréable, des activités qui contribuent à leur épanouissement nécessite plus que les subsides attribués par la FWB.

C'est également une façon de diminuer notre empreinte écologique en réutilisant des vêtements qui auraient été jetés alors qu'ils sont en parfait état et de lutter contre le gaspillage, en ces temps où le climat est au centre de l'actualité.

Venez nombreux, seuls, avec vos enfants, vos amis, famille, voisins !

Vous pourrez aussi contribuer à cette journée solidaire en venant donner des vêtements.

Informations

Samedi 20 novembre de 10h à 17h

Maison Galilée, Plaine communale, 2 - 1470 Genappe
Alain Mathieu, Président de la Maison Galilée : 0473/36.68.44





EN OCTOBRE AU MONTY !



au chapeau - Organisé par le Tof Théâtre



Des Chenappans sur grand écran !

Samedi 16 octobre de 14h à 20h

Expo : Katia Kamian & Anne Sophie Vanderbeck

Du 1er octobre au 7 novembre 2021, vernissage 1er octobre 18h

Anne Sophie Vanderbeck :

Photographe amateur prolonge l'écriture en cherchant à retrouver les atmosphères un peu rêveuses, étranges et décalées, picturales aussi, colorées... Un monde qui n'est pas tout à fait le nôtre et pourtant si !

Katia Kamian :

Sculpter les sous-bois, peindre les corps, capter avant tout les couleurs, les matières, la lumière. Katia Kamian trouve son inspiration dans des contrées lointaines ou juste à côté. Elle vous invite à coller un œil (ou les deux !) sur le petit bout de sa lorgnette.



Théâtre : Paracétamol expérience (TraceS Collectif)

Vendredi 15 octobre à 20H30

Le TraceS Collectif a mis au point la « Paracétamol Expérience ». Un spectacle où les scientifiques, les artistes, les opportunistes, les paillettes, les « pouet-pouet », les politicien.ne.s et les poète.sse.s se côtoient.

Qu'est-ce qu'on fait maintenant ? On attend quoi ? On attend quoi ? Autant de questions que de tentatives de réponses parce qu'il faut bien marquer notre époque pour qu'on dise par-delà les âges, les masques et les barricades : en ce temps-là nous étions naï.ve.f.s mais nous étions vivant.e.s. Tout public à partir de 10 ans,

Pendant la pandémie, toute une équipe de jeunes étudiants de l'IAD (Institut des Arts de Diffusion à LLN), en seconde année de cinéma, s'est installée au Monty pour partir en quête de projets de documentaires.

Pendant près de 3 mois, ils ont sillonné le territoire communal, rencontré ses habitants, ses acteurs associatifs, économiques... puis ont choisis leur sujet. En découle une petite vingtaine de documentaires touchants, sensibles, originaux voire poétiques, des portraits tout en finesse de Josy, Nicky, Selim, d'un vétérinaire, un boucher, un responsable de parc animalier, d'un chef, de personnes porteuses d'un handicap, d'une patronne de bar, d'anciens salariés de la sucrerie, de jeunes... Une multitude de regards qui montre à quel point notre ville regorge de talents et de sensibilité !

Reportages & horaires

De 14h à 15h30

1. « Un ours parmi les ours » de Sacha Delbrassine
2. « Un monde à moi » de Mary Dion
3. « Tant qu'il y aura des vaches » de Mila Ryngaert
4. « Mes p'tits loups » de Robin Dutrieux
5. « Les anges gardiens » de Tiffany Delleuze
6. « Prélude d'indépendance » de Robin Dehenain

De 16h à 17h 30

1. « Des mouches sur les dents » de Jeanne Clerbaux
2. « En chair et en os » de Louis-Arthur Jean-Jean
3. « Madame Fredo » de Constant Tino Zanellino
4. « Valse équestre » de Christophe Chomé
5. « J moins 2 testing day » de Marie Fotso
6. « Contrat de chair » de Elina Leloup

De 18h à 19h30

1. « Une vie de chat » de Tallulah Farquhar
2. « Retour à la terre » de Sean Lousberg
3. « Entre de bonnes mains » de

Simon Halleux
4. « Photothérapie » de Julia La-pierre

Venez découvrir ces reportages, les étudiants et les stars de ces portraits dans la salle du Monty, le samedi 16 octobre 2021. Entrée libre. Réservation recommandée.

Financité

Animation #BalanceTonFric dans le cadre du Festival Financité, au Monty

Jeudi 28 octobre, de 19h à 21h

Ces derniers temps, les banques ont ajouté un coup de peinture verte sur leurs vitrines, logos et supports marketing en tout genre. L'image de diversité est aussi soignée, on voit apparaître des personnes d'origine étrangère, des jeunes, des vieux jeunes, et plus de femmes aussi...

L'objectif de l'animation est de poser un regard critique et moqueur sur une collection des plus beaux messages et des plus belles images de nos bien chères banques. De lever le voile sur des pratiques inacceptables : rendre l'accès au cash très difficile en supprimant des distributeurs, camoufler des politiques d'investissement destructrices, renforcer les inégalités sociales, supprimer des agences et remplacer le contact humain par des machines... S'affranchir et s'émanciper, les prendre au mot, se mettre à leur place.



Jeux de société (scrabble, échecs, jeu de go et belotte)

Chaque mercredi après-midi, de 14h à 18h

Chaque mercredi après-midi, de 14h à 17h, des bénévoles vous proposent de vous initier, de jouer, de vous défier au scrabble, jeux d'échecs et jeux de go. Ouvert à tous et à toutes, des plus jeunes aux plus âgés, et gratuit !

Un projet initié par un groupe de citoyens avec le soutien de la ville de Genappe dans le cadre du budget participatif 2021

CROIX-ROUGE

Communication de la Maison Croix Rouge de Nivelles, Genappe, Villers-La-Ville :

Le Comité, composé de Freddy BORREMANS, Président, Claude PARENTANI, Vice-Présidente, Christine MAGONETTE, Secrétaire et Monique WIAME, Trésorière, souhaite continuer ses partenariats avec les instances communales et CPAS sur son entité, développer de nouvelles activités selon les demandes, tout en restant toujours à l'écoute et en aidant les personnes et familles en difficultés.

A cet effet, de nombreux services sont proposés :

Transport Social : 0496/53.47.58
Hestia (Visites à domicile de personnes âgées) : 0493/40.59.88

SLMP (Service de Location de Matériel Paramédical) : 0490/56.61.53
Collectes de sang : 0473/49.22.18
Vestiboutique (vente de vêtements) : 0492/46.87.49
Vente puériculture et jouets : 0492/46.87.49
Bar à Soupe : 0485/19.03.07

N'hésitez pas à nous contacter ! Tous les fonds récoltés et les aides apportées nous permettent de poursuivre nos actions sociales au sein de l'entité. Faites un don : be36 0682 1044 6981

Maison Croix Rouge : Chaussée de namur 42 - 1400 Nivelles



LES MENSONGES DE L'ÉCONOMIE

Une rencontre littéraire au Monty avec Baudouin Dubuisson, économiste, administrateur de sociétés, ancien échevin de la ville de Genappe et auteur du livre "Le retour à l'économie réelle" qui lèvera le voile sur ce que l'économie ne nous dit pas et pourquoi ?

Inspiré par des échanges au sujet du remboursement ou non de la dette covid, Baudouin Dubuisson abordera la véritable signification de la croissance, le remboursement de la dette et l'importance relative de la bourse.

En cinquante ans, le fonctionnement du système économique mondial a été bouleversé ; l'économie de marché n'est plus que l'ombre de ce qu'elle était. Les effets pervers désastreux se multiplient et s'aggravent : oligopoles, taux d'intérêt négatifs, surendettement, pauvreté ou précarité. Les endettés sont à la corde et les prêteurs n'ont plus d'intérêt à prêter. Depuis 2008, les banques centrales ont gonflé la masse monétaire de 100% à 126% du PIB, mais rien n'y fait : la solution à un problème en crée d'autres. La

dette mondiale a doublé pour atteindre 300% du PIB mondial et la finance est devenue dix fois plus importante que l'économie réelle, induisant une volatilité qui entrave le développement de l'économie réelle...

Informations

Jeudi 4 novembre à 18h30 au Monty (rue de Charleroi 58), Rencontre suivie d'un apéro. L'occasion d'échanger avec l'auteur. Entrée libre – La rencontre organisée avec la collaboration de PACAGE se déroulera dans le respect des normes sanitaires du moment. Réservation : pierre@lemonty.be



COURS COUNTRY DANCE

Professeur de danse country depuis plus de 10 ans, Yvette Demouli, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.

Renseignements : yvette.demouli@yahoo.fr 0471/ 11 06 52



RENDEZ-VOUS SUR LES SENTIERS

Le sentier du Bois des Aulnois n° 41, un nouveau sentier à redécouvrir à Loupoigne, le dimanche 17 octobre 2021.

L'action « Semaine des sentiers » est organisée par l'ASBL wallonne « Tous à pied » (anciennement « sentiers.be »). L'association locale Chemins 141 y participe cette année pour la douzième fois. Après les dernières interventions à Bousval, Vieux-Genappe et Baisy-Thy, c'est Loupoigne qui bénéficiera cette fois-ci d'un coup de pouce des bénévoles pour viabiliser un sentier inscrit de longue date dans son patrimoine puisqu'il apparaît sur le plan de la ville depuis 20 ans.

Le sentier du Bois des Aulnois n° 41 est situé entre la rue Banterley et la rue de Fontaine l'Évêque à proximité de la ferme de Biequenée. À cet endroit, son accès se trouve sur un chemin agricole. Du côté de la rue Banterley, il traverse le bois des Aulnois où sinue le ri de Davipont.

Ce sera aussi l'occasion d'atteindre l'extrémité du sentier du Bois des Aulnois par un itinéraire agreste original évitant la rue Banterley.

La réhabilitation actuelle vise à retracer le sentier dans le bois. Le travail consiste à dégager

le parcours des ronces et bois morts. À terme cela constituera une liaison bien utile entre Loncée et Houtain qui sera ouverte aux promeneurs à travers bois et campagne. L'action est soutenue par la ville de Genappe.

Joignez-vous à tous les bénévoles et habitants du quartier soucieux de leur environnement qui nous soutiennent efficacement.

En pratique

Il est suggéré de se munir de gants de jardinage et de quelques outils. Des boissons seront offertes à l'issue du travail. La participation est gratuite et ouverte à tous.

Rendez-vous le 17 octobre de 9 h 30 à 12 h rue Banterley à Loupoigne.

Il n'y a pas de possibilité de stationner à la rue Banterley. Un départ groupé à 9 h sera assuré depuis la place du Cheyoy.

Renseignements :

Colette Wibo 0478/92.22.88 (Chemins 141)
Aude Roland 067/79.42.72 (Ville de Genappe)

Organisation : Ville de Genappe et Chemins 141 www.chemins141.be



RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

Une nouvelle fois, les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie de Genappe, site ornithologique majeur du Brabant wallon, vous ouvrent exceptionnellement leurs portes.

VISITES GUIDÉES

Des ornithologues avertis vous guideront dans l'observation des différentes espèces d'oiseaux présents sur le site, les jours suivants : le samedi 23 octobre, le dimanche 7 novembre, le samedi 20 novembre, le dimanche 5 décembre.

Consignes : Porter des vêtements sombres, de bonnes chaussures ou des bottes si le temps est humide. Il est recommandé de se munir de jumelles. Poussettes et chiens non admis. Une organisation de la Ville de Genappe, de l'association Envi-

ronnement-Dyle et du DNF.

Informations

Environnement-Dyle, Michèle Fourny, 0477/43.16.78 - environnement.dyle@gmail.com
Réservation obligatoire pour les visites : Caroline Borremans -067/79 42 73 - caroline.borremans@genappe.be

GESTIONS

Comment faire à bon compte un peu d'exercice en plein air tout en donnant un coup de pouce à la nature ? Ne cherchez plus : participez à l'une ou l'autre gestion à la réserve naturelle de la sucrerie.

Étant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour couper des saules qui assèchent les bassins

de décantation, dégager des passages pour les visites guidées ou éliminer des plantes invasives.

Les tâches sont donc diverses : tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler ... en fonction des compétences de chacun, au rythme qui convient et le temps que l'on veut.

Le matériel est fourni par Environnement-Dyle, grâce à un subside provincial. C'est également la province qui assure les bénévoles.

Vous êtes bienvenu(e), le samedi 23 octobre et le dimanche 28 novembre.

Informations

Inscription obligatoire pour les gestions : Marc Georges 0496 /16.06.74 ou marcgeorges6@hotmail.com pour infos, heure et lieu de RV.



AMÉNAGEMENTS DE NOS CIMETIÈRES

À l'approche de la Toussaint, il nous semblait intéressant et opportun de consacrer quelques lignes du bulletin communal à nos cimetières et aux nouveaux aménagements qui ont été réalisés durant cette année.

La Ville de Genappe accorde une importance particulière à ses 8 cimetières qui sont entretenus par une équipe composée de 3 ouvriers. Comme vous le savez, depuis plusieurs années, les communes sont invitées à revoir la gestion de leurs espaces verts en vue de répondre à l'interdiction d'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics. Les cimetières n'y échappent pas, en tant que zones très minéralisées, ils ont été les premiers espaces verts à connaître une gestion différenciée.

Cette gestion différenciée est aussi l'occasion de faire de nos cimetières de réels espaces verts avec des aménagements paysa-

gers favorables à la faune et à la flore et permettant d'adoucir cette ambiance parfois pesante qui règne dans les cimetières dits « classiques ». D'ailleurs cette année, de nouveaux bancs y ont été installés afin de pouvoir se recueillir en toute quiétude.

Les cimetières sont des lieux de recueillement que nos équipes ont à cœur de rendre les plus agréables possible. Les concevoir, aujourd'hui, comme des espaces verts à part entière engendre un entretien totalement différent et nettement plus conséquent. Cela n'empêche pas notre équipe de s'y consacrer pleinement afin de répondre au mieux à ce nouvel objectif audacieux.

Depuis plusieurs années déjà, nous réalisons des nouveaux aménagements pour rendre à ces espaces de mémoire l'attention qu'ils méritent. Nous pensons notamment à la pelouse des anciens combattants, aux

parcelles dédiées aux enfants, et aux zones de dispersion ...

En 2021, conformément à la législation, nous avons aménagé la « Parcelle des étoiles ». Cette zone est réservée à l'inhumation des fœtus et/ou des enfants ainsi qu'à la dispersion de leurs cendres. Un aménagement paysager qui favorise le recueillement et la quiétude.

Dans chaque cimetière, nous avons installé des présentoirs avec des flyers à destination des citoyens. Il s'agit, non seulement de diffuser des conseils utiles à l'entretien écologique des tombes, mais aussi d'expliquer à tout un chacun ce qu'est un cimetière nature.

À la Toussaint, le fleurissement va bon train. À cette occasion, nous vous demandons de prendre soin du travail effectué par l'équipe et, par conséquent, de ne pas enterrer vos chrysanthèmes dans les allées enherbées.

LES NETTOYEURS
N'avez plus peur de votre ordinateur
Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur
Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be
PC ou MAC

optiqueradoux
Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs
Rue de Ways, 3
1470 Genappe
www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be
067/77.29.33



« ACTION RADON 2021 » A COMMENCÉ LE PREMIER OCTOBRE

Depuis plus de 5 ans, de nombreuses mesures ont été effectuées par le service du SAMI dans des logements en Brabant wallon. Ce travail important a permis de mieux lutter contre le radon.

Cette démarche, qui permet de savoir si l'on est exposé au radon, est essentielle. En effet, le radon est un gaz naturel, inodore, incolore, insipide et radioactif (désintégration de l'uranium). L'inhalation de ce gaz est dangereuse pour la santé. Elle augmente le risque de développer un cancer du poumon. C'est la 2e cause de cancer du poumon et cause ± 7% des cancers pulmonaires (480 cas/an en Belgique).

Nous pouvons trouver le radon dans le sous-sol, dans les matériaux de construction, dans l'eau ou le gaz. La concentration de radon aurait triplé dans les habitations en trente ans. Le taux de radon dépend de la géologie : les roches dures (schiste, granite) contiennent plus d'uranium quant aux roches sédimentées, elles en ont moins. Le taux de radon dépend également de la qualité du sol : les sols perméables (ex : sable) laissent passer le radon tandis que les sols imper-

méables pas (ex: argile).

Dans les habitations, le radon peut se faufiler par plusieurs endroits : des fissures dans les dalles, des lézardes dans les murs, des passages de tuyaux, gaines... des planchers en bois... Le taux de radon peut être assez variable et indétectable sans appareil spécifique. C'est la raison pour laquelle il est préconisé de faire la mesure sur 3 mois et de préférence pendant la période hivernale.

Selon la Directive européenne, le niveau d'action est de 300Bq/m³. Genappe fait partie des communes de niveau 2, c'est-à-dire dont 5% des logements sur le territoire dépassent le niveau de référence. Il est donc important d'agir et de mesurer le taux de radon dans votre habitation. Comment ?

Commander un détecteur de radon sur le site : www.action-radon.be avant le 31 décembre 2021. Le coût d'un détecteur est de 15 euros (comprenant l'analyse et l'aide éventuelle à la remédiation). Il vous sera envoyé par courrier postal et devra être placé, durant 3 mois (période hivernale), dans une pièce de vie du rez-de-chaus-

sée (à hauteur de respiration). Après 3 mois, il doit être renvoyé avec le questionnaire complété dans l'enveloppe préaffranchie.

Ne tardez pas à vous inscrire dès à présent pour réaliser le test chez vous !

Par ailleurs, sachez que le réflexe n°1 en la matière est de ventiler. En effet, le manque de ventilation particulièrement pendant la période froide de l'année contribue à augmenter significativement la concentration de radon.

Notez également que la commune met à votre disposition gratuitement, moyennant une caution de 50€, un détecteur de radon.

Informations

Contactez Mme C. Borremans au 067/79.42.73 - caroline.borremans@genappe.be
Ce test, de plus courte durée, est révélateur d'une tendance en matière de présence du radon dans le logement, mais sans doute de façon moins affinée qu'avec le détecteur placé dans le cadre de l'action radon qui, lui, reste sur place pendant 3 mois.



UTILISEZ-VOUS CORRECTEMENT LES NOUVEAUX SACS BLEUS ?

Depuis le 1er juillet 2021, presque tous les emballages en plastique peuvent être déposés dans les sacs bleus, celui des (anciennement) PMC. Cela entraînera une forte baisse des déchets résiduels (sacs blancs) et une intensification du recyclage. Auparavant, seuls les bouteilles et flacons en plastique, les emballages métalliques et les cartons à boissons étaient autorisés dans le sac PMC.

Depuis juillet 2021, presque tous les emballages en plastique ménagers sont acceptés. Pensez, par exemple, aux pots de yaourt, aux rapiers de beurre, ou encore aux sacs et films en plastique. Globalement, cela représente un potentiel de plus de 8 kg/hab/an.

Même si à l'occasion de ce changement l'InBW a mis en circulation de nouveaux sacs bleus, les anciens restent valables, et ce, de manière indéfinie. Vous pouvez donc les proposer à la collecte, avec les nouveaux emballages en plastique autorisés. Les nouveaux sacs seront vendus au même prix, dans les mêmes points de vente. Le calendrier de collecte reste également inchangé. Vous pouvez donc sortir le sac bleu le même jour qu'avant, mais surtout trier plus, avec le même confort.

Que mettre dans le sac bleu ?

Comme avant : vos bouteilles et flacons en plastique ; vos cannettes et boîtes de conserve, vos cartons à boissons (Tetra Pak)
Depuis le 1er juillet : vos rapiers et boîtes en plastique (barquettes de charcuterie, fromage, beurre, fruits et légumes ; boîtes de crème glacée ; cap-

sules de lessive ...) ; vos tubes et pots en plastiques (yaourts, tomates cerises, olives, crème, dentifrices, gels cheveux) ; vos films plastiques (de multiplacs de cannettes, de papier toilette, de magazines) ; vos divers sacs et sachets plastiques (fromage râpé, chips, surgelés ...).

Qu'est-ce qui est interdit ?

Les emballages composés d'un mix de matériaux ne pouvant pas être séparés (type compotines, nourritures humides pour animaux ...).
Les emballages avec bouchons de sécurité pour enfant et/ou affublés d'un pictogramme « dangereux » comme une tête-de-mort.
Les emballages d'huile de moteur, pesticides et kits de silicones.
La frigolite, des objets plus grands comme des bottes en caoutchouc, un imperméable, un seau, un tuyau d'arrosage ...

3 bonnes habitudes à adopter :

Videz correctement vos emballages. Par contre, il n'est pas nécessaire de les laver ou de les rincer.
Aplatissez vos bouteilles et remettez le bouchon. Si vous écrasez la bouteille en boule, celle-ci sera difficile à identifier dans le centre de tri et ne pourra sans doute pas être recyclée.
Séparez les films de fermetures des pots de yaourt, barquettes ... ceux-ci peuvent aussi être triés dans le nouveau sac bleu, mais à condition de les détacher de leur support.

Informations

Inbw au 0800/49.057 ou valmat@inbw.be



CAMPAGNE ANNUELLE DE DÉRATISATION

Comme chaque année, la Ville de Genappe organise une campagne de dératisation. Cette dernière aura lieu du 8 au 12 novembre inclus.

Animal Pest Control effectuera gratuitement le traitement de

tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés.

Ceux-ci peuvent s'adresser à l'administration communale au 067/79.42.73 - caroline.borremans@genappe.be ou directement à la Sprl Animal Pest

Control au 010/45.05.46

Animal Pest Control peut également vous fournir gratuitement le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêcher un technicien sur place.



Votre agence immobilière proche de vous !

Chée de Bruxelles, 2
1470 Genappe
067 70 07 79

www.cedimmo.be





DU LOGEMENT PUBLIC À GENAPPE

Notre Maison est la Société de Logement de Service Public en charge des habitations publiques à Genappe. Une Société de Logement de Service Public (S.L.S.P.) a pour mission de fournir des logements décents à loyer modéré aux personnes qui rencontrent des difficultés à se loger sur le marché privé. Elle gère le parc locatif social, met en location, rénove et construit des logements publics. Dans sa relation avec les locataires, en plus d'assurer un rôle de propriétaire, elle effectue un accompagnement social.

Actuellement, 63 S.L.S.P. sont réparties sur le territoire de la Wallonie et travaillent en partenariat avec des communes partenaires définies et en relation de proximité avec la population.

Qu'entend-on par logements publics

Souvent réduit à tort au seul « logement social », le logement public va plus loin que celui-ci et ne correspond plus à l'image peu glorieuse que les HLM de banlieues lui ont léguée. D'une part, ces tours étaient difficilement gérables, tant du point de vue technique qu'humain. D'autre part, la problématique du logement fait face à une situation plus complexe aujourd'hui : une classe moyenne plus nombreuse et en paupérisation croissante, l'augmentation du prix de l'immobilier, le réchauffement climatique ou les questions de cohésion sociale...

Depuis 2008, pour répondre à ces enjeux, le champ d'action du logement public s'est élargi et s'adresse aussi bien à une personne précarisée qu'à un jeune couple qui débute dans la vie active.



Conditions d'accès aux logements publics

Les logements publics peuvent être de type « social », « moyen » ou « d'équilibre ». Ils sont réservés à une population qui n'est pas propriétaire ou usufruitier d'un bien et dont les revenus ne dépassent pas un certain seuil. Le calcul du loyer de l'habitation sera différent suivant la classification du logement.

S'il s'agit d'un logement « social », le loyer sera variable et ajusté en fonction des revenus du ménage. À titre d'exemple, une personne isolée peut prétendre à un logement social si ses revenus sont inférieurs à 29.100€ imposables par an.

Le logement « moyen » est destiné aux personnes ayant des revenus « moyens ». Supérieurs aux revenus modestes, ils se situent entre 29.100€ et 45.100€ imposables annuels pour une personne isolée. Le loyer, fixe cette fois,

représente 5% du prix de revient de l'habitation. Son prix varie entre 285€ et 500€ pour un logement 1 chambre.

Le logement « d'équilibre » propose également un loyer fixe. Celui-ci est défini par comparaison avec la valeur locative d'un logement similaire dans la commune et représente une somme de 10 à 15% inférieure aux prix du marché. Le ménage qui y prétend doit toutefois avoir des revenus imposables au moins 4 fois supérieur au loyer.

Concrètement, à Genappe

Notre Maison compte 211 logements sociaux à Genappe, parmi lesquels 66% sont des habitations à 3 chambres et 67% sont des logements individuels.

Ayant aussi hérité d'ensemble de logements parfois plus anciens, Notre Maison s'est centrée ces dernières années sur la rénovation de cette partie du parc immobilier.

Pour le plus grand confort des locataires, les implantations (Cressonnière et Bataillon Carré) de Genappe ont été, et seront encore, l'objet de grandes rénovations de l'enveloppe des bâtiments (toitures, façades, châssis...) et bénéficieront dès lors des dernières avancées en termes de performances énergétiques. Les normes, supérieures à celles imposées par la Région wallonne, et les réductions économiques qui en découlent, répondent aussi bien aux enjeux de la transition écologique qu'aux missions d'accompagnement social des locataires.

Une offre diversifiée et adaptée

Notre Maison s'accorde aux besoins ressentis dans les communes, y compris en milieu rural comme à Genappe. Elle construit les unités individuelles plus confortables dans des ensembles plus petits de logements que ceux édifiés jusqu'aux années '70. Ce type d'implantation induit une meilleure appropriation et donc un mieux-vivre et un meilleur entretien de la part des locataires.

Dispersés sur l'ensemble du territoire (Genappe, Vieux-Genappe et Bousval) et intégrés dans le parc immobilier de la Commune, ces logements publics invitent aussi à favoriser la mixité sociale.



Pour briser les risques de ghettoïsation que le logement social a connu par le passé, Notre Maison mise sur des conditions d'accessibilité variées et sur une diversité typologique des habitations publiques proposées (appartement ou maison, de 1 à 4 chambres, adaptables ou non, locatif/acquisitif) donnant accès notamment aux jeunes de l'entité.



Enfin, à cette mixité sociale s'ajoute une mixité fonctionnelle ; en témoigne la construction d'une aire de jeux intégrée dans l'implantation du Bataillon Carré. Pour pallier les contraintes des quartiers de logements à plus forte densité, l'infrastructure sportive vise à lutter contre l'exclusion sociale et à améliorer la cohésion sociale. En se déclinant ici en espaces de jeux, de sports, de détente et de rencontre. Elle permet aux jeunes et aux moins jeunes, de l'implantation et des villages alentour, de se rencontrer et de tisser des liens sociaux.

Informations

Quyên CHAU, Directrice gérante
Boucle Jean de Nivelles, 1 à 1348 Louvain-la-Neuve
Tél. : 010/84.85.50
Rendez-vous sur www.notre-maison.be



APPEL PUBLIC AUX CANDIDATS LOCATAIRES

La Ville de Genappe informe qu'elle met en location un appartement à « loyer moyen » dans un immeuble neuf situé rue de Bruxelles 153C bte 2 à 1472 Vieux-Genappe. Une liste de candidats locataires est dès à présent ouverte.

Il s'agit d'un appartement situé au rez-de-chaussée (sans terrasse ni jardin). L'appartement est composé d'un hall d'entrée, d'un living avec cuisine équipée intégrée, d'une chambre et d'une salle de douche. Il est pourvu de chauffage au gaz naturel et possède 1 emplacement de parking privatif.

Conditions obligatoires

Les conditions à réunir pour être candidat sont les suivantes : Être isolé et être âgé de mini-

mum 60 ans ; Avoir des revenus mensuels nets compris entre 1.167 € et 1.669 € ; Ne pas être propriétaire ou usufruitier d'un autre bien ; Ne pas loger dans une habitation sociale adaptée ; Être domicilié à Genappe ou prouver son attache à la Ville de Genappe ; Occuper personnellement le bien et ne pas le sous-louer.

Le calcul du loyer mensuel sera : 1/3 des revenus nets + charges (80 €). L'appartement est libre de suite. La location est consentie pour une durée de 1 an pour être reconduite à 9 ans par la suite.

Documents nécessaires

Les documents à annexer à l'in-

troduction de la candidature sont les suivants : Une attestation de composition de famille ; Le dernier avertissement extrait de rôle ou les 3 dernières fiches de salaire ; Une photocopie de la carte d'identité ; Une attestation de non-propriété de bien immobilier (à obtenir auprès du Service de Sécurité juridique de Nivelles).

Informations

Adressez votre candidature à Monsieur le Bourgmestre, Espace 2000 n° 3 à 1470 GENAPPE, et ce jusqu'au 30 octobre 2021. Toute information utile peut être obtenue auprès du Service Urbanisme et Logement, Mme Leemans : 067/79.42.32.

TRANSPORTS ADAPTÉS



En dehors des transports en commun, diverses solutions existent, en matière de transport, pour les personnes âgées et les personnes à mobilité réduite en général. Vous pouvez faire appel à divers services en fonction de vos besoins.

Services de transport d'intérêt général (STIG) ou taxis sociaux

Les déplacements pour les personnes à mobilité réduite (PMR) peuvent également être organisés via les STIG. L'objectif de ces services de transport d'intérêt général (STIG) est de répondre aux besoins de déplacements médicaux, visites familiales, déplacements de loisirs, d'achats, activités socioculturelles, recherche d'emploi, formation, rendez-vous administratifs...

Ils concernent : les personnes âgées ; isolées ; les PMR; des personnes ayant des difficultés financières ou bénéficiant du revenu d'intégration sociale, ou en défaut de moyen de transport personnel ; ou connaissant des difficultés passagères de transport (accident, maladie, hospitalisation d'un parent, etc.) ; des demandeurs d'emploi ; des jeunes mamans se rendant à la consultation ONE ; ou tout simplement l'ensemble des habitants de la commune (avec le droit de réserver une priorité pour un type de personne déterminé).

Les Services de transport d'intérêt général sont des services qui assurent, avec chauffeur, le transport payant de personnes par véhicules automobiles. Ils sont effectués par des organismes agréés par le Gouvernement.

Association des services de transport adapté (ASTA)

Pour les personnes à mobilité réduite qui nécessitent des transports adaptés, l'Asbl ASTA propose un service de véhicules auprès de ses services membres. Un minibus peut être également mis à la disposition de ses services membres. Un projet mené par l'ASTA avec le soutien de CAP 48 et de la Province du Brabant a permis la création d'un numéro vert, le 0800/17.420.

Les habitants de la Province du Brabant wallon peuvent donc appeler gratuitement ce numéro afin de trouver une société de transport adapté. Ce numéro vert est accessible du lundi au vendredi, de 9h00 à 13h00.

Association nationale pour le logement des personnes handicapées (ANLH)

L'ANLH s'est positionnée comme conseillère en matière d'adaptation des moyens de transport : train, tram, bus, métro, taxis, minibus... Elle est à l'origine de plusieurs initiatives et elle participe à différents projets qui visent cet objectif. Elle met à disposition des bases de données, dont "accesservice". Celle-ci reprend notamment les sociétés de transport adapté.

Service PMR du TEC

En Wallonie, la société de transport en commun TEC collabore avec des associations spécialisées afin d'assurer le transport des personnes à mobilité réduite (PMR).

Le service est accessible à toute personne à mobilité réduite. Certaines associations fixent toutefois des priorités en fonction par exemple du motif du déplacement et de l'autonomie de la personne.

Le service PMR est un service qui répond aux demandes individuelles. Il faut cependant que vous le réserviez. Ce service vous prend en charge au pas de votre porte et vous amène au plus près de votre destination finale. Le personnel de conduite spécialement formé à ces tâches vous fournit l'aide indispensable pour voyager en toute sécurité et tranquillité.

Pour obtenir les informations pratiques relatives aux services PMR de votre région : sélectionnez « le TEC » qui vous intéresse dans la barre d'outils "Mon TEC", à droite de l'écran (cliquez sur le bouton "Montrer" si celle-ci est masquée).

Vous verrez apparaître des informations sur la procédure à suivre ainsi que la liste des associations qui organisent le transport et leurs coordonnées.

Vous devez contacter directement une de ces associations. Les services PMR fonctionnent sur réservation uniquement. Les délais pour la réservation sont différents d'une région à l'autre ou d'une association à l'autre.

Cet article ne vous présente qu'une partie des possibilités existantes, nous vous parlerons des Mutuelles, des Centres de coordination des soins et de l'aide à domicile, de la Croix Rouge, du Transport social, des sociétés de Titres-Services, CAP BW dans une prochaine édition.

Vous trouverez également de nombreuses informations sur notre site : genappe.be et auprès de Justine Servais notre agent Handicontact communal au 067/79.42.39 ou justine.servais@genappe.be



LES ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES

Lancée en 2019, la commission santé, composée de citoyens volontaires, s'est intéressée aux ondes et leurs effets sur notre santé.

Les ondes, c'est-à-dire ?

Les ondes électromagnétiques à très haute fréquence sont émises par de nombreux appareils et technologies : Gsm, Wifi, Bluetooth, mais aussi four micro-ondes, Babyphone...

Ces appareils et progrès technologiques nous sont aujourd'hui bien utiles et même indispensables. Cependant, peu de gens sont conscients que nous sommes aujourd'hui soumis à une pollution électromagnétique importante, non sans risque pour notre santé.

Quels effets sur la santé ?

Notre corps est fait pour résister aux rayonnements naturels (champs électromagnétiques de la terre et du soleil qui sont réguliers, constants et à basse intensité), mais actuellement nous l'exposons à une multitude d'ondes de fréquences très variées toujours plus présentes et d'intensité beaucoup trop élevée pour notre santé. Notre corps n'arrive plus à suivre du fait de cet effet cumulatif.

De nombreuses études scientifiques alertent sur les effets de ces ondes pour notre santé. Principalement, une exposition prolongée même à des niveaux faibles augmente le risque de cancer (tumeurs du cerveau, leucémie, cancers du sein), de maladies neurologiques (Parkinson, Alzheimer). Un nombre croissant de personnes développent une électro-hyper-sensibilité qu'on pourrait résumer comme une allergie aux ondes avec comme symptômes : maux de tête fréquents, fatigues inexplicables, insomnies, dépression, vertige pouvant aller jusqu'à l'impossibilité d'encore travailler ou de pouvoir vivre normalement dans notre société.

Il est évidemment impossible de se soustraire totalement à

toutes ces ondes, cependant, certaines précautions ou habitudes peuvent être prises pour limiter son exposition. Quelques exemples ? Ne pas rester devant son micro-onde en marche, éviter de téléphoner en voiture, ne pas laisser son GSM allumé sur la table de nuit...

Que veut faire la commission santé ?

Nous avons mis en place un plan d'action pour Genappe en 3 axes :

Communication

Nous voulons vous donner plus d'informations sur les ondes via des articles, posts FB, conférences, et vous conseiller sur les choses à faire pour limiter votre exposition aux ondes. Nous voulons également vous partager les clés d'une bonne hygiène de vie qui permettent de diminuer l'impact des ondes sur notre santé.

Evaluation

Nous voulons mettre à votre disposition des détecteurs d'ondes, afin de vous aider à évaluer votre taux d'exposition dans votre habitation. Nous voulons également effectuer des mesures dans les crèches et écoles de la commune (les enfants étant plus à risque).

Position

Comprendre les possibilités/pouvoirs de la commune en termes de prise de position sur les ondes pour diminuer la pollution des ondes dans notre commune et savoir ce qui se fait dans d'autres communes.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la mise en place de ce plan d'action. Un petit conseil pour la fin : éteignez votre Gsm et votre box Wifi la nuit pour donner quelques heures de repos électromagnétique à votre corps. Très important en temps de Covid19 car les ondes diminuent notre immunité !

La Commission communale santé



INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK
FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE



CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Cette liste n'est pas exhaustive. Le Règlement Général de Protections des Données, entré en vigueur le 25 mai 2018, vise à la protection des informations et données privées. Désormais, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

NAISSANCES

- VAN DE WERVE Raphaël de Bousval
- VANVREKOM Elise de Baisy-Thy

MARIAGES

- M. CALZI Olivier et Mme ANTONY Audrey de Bousval
- M. DEPINOY Simon et Mme LETOR Violaine de Houtain-le-Val
- M. FOULON Pierre-Antoine et Mme CRAHAY Charlène de Loupoigne
- M. GILET Julien et Mme VAN OOST Aurélie de Genappe
- M. GUESQUIERE Christophe et Mme SCHOBODODA Julie
- M. PAULUS Thomas et Mme HUBINON Valérie de Loupoigne
- M. PIEROUX Michel et Mme VANROY Myriam de Houtain-le-Val
- M. VANDERVEKEN Damien et Mme CARRIERE Anne de Loupoigne

DÉCÈS

- LORIS Augustin de Bousval



CONNAISSEZ-VOUS LES PRIMES COMMUNALES ?

La Ville propose plusieurs primes communales, dont 3 types de primes communales liées à l'énergie : l'achat d'un vélo électrique, les travaux économiseurs d'énergie et les panneaux photovoltaïques.

Elles sont complémentaires aux primes régionales ou provinciales existantes et le bénéficiaire n'y aura droit qu'après avoir fourni le courrier de notification d'octroi en provenance de l'autorité compétente ou la preuve de paiement de l'organisme subsidiant. La prime pour l'achat d'un vélo électrique est indépendante de la prime provinciale depuis 2020.

En Wallonie, une nouvelle procédure simplifiée pour la demande de primes régionales est entrée en vigueur au printemps 2019.

Un guichet unique va être créé pour les primes "Énergie et rénovation". Le demandeur commencera par faire appel à un auditeur agréé pour établir une liste de tous les travaux à effectuer, qu'il devra respecter pour bénéficier des primes. Une fois l'audit réalisé, le demandeur introduira une demande unique auprès de l'administration. L'au-

ditteur l'accompagnera pendant tout le processus, de l'audit au contrôle des travaux, en passant par le calcul des primes.

Au niveau des primes "Vélo" :

La Ville a décidé pour l'année 2021 de prolonger l'octroi d'une prime de 100 € sur l'acquisition d'un vélo électrique ou pose d'une assistance électrique sur un vélo conventionnel.

Le demandeur doit introduire une copie de la facture d'achat, une composition de ménage et le document de créance.

Au niveau de la prime "Énergie" :

La Ville propose l'octroi d'une prime communale Énergie : Une prime de 200 € pour la réalisation d'un audit énergétique global ;

Une prime fixe de 6 € au m² pour l'isolation d'un toit (R > ou = 4,5 K/W avec un maximum de 150 m²).

Une prime fixe de 6 € au m² pour l'isolation des murs par l'intérieur, la coulisse ou l'extérieur (Respect des valeurs R imposées par la Région avec un max de 150 m²).

Une prime fixe de 6 € au m² pour l'isolation thermique des sols,

soit par le bas (c'est-à-dire le plafond de la cave ou du vide sanitaire), soit par le haut (en isolant la dalle de béton) (Respect des valeurs R imposées par la Région avec un maximum de 100 m²).

Une prime fixe de 5 € au m² pour le remplacement des vitrages en complément de la prime de 45 €/m² octroyée par la région avec un maximum de 40 m² par logement ;

Cette prime vient en complément de la prime de base octroyée par la région, quelle que soit la catégorie des revenus et réalisée indifféremment par le demandeur ou par entreprise.

Au niveau de la prime Panneaux photovoltaïque :

La ville propose l'octroi d'une prime de 750 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques.

Informations

Vous trouverez l'ensemble des documents et toutes les informations complémentaires sur le site internet de la ville : www.genappe.be

Pour tout information et renseignement, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Harmegnies par mail : energie@genappe.be - 067/79.42.79.

MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08

pftaburiaux@skynet.be

www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

CENTRE FUNERAIRE SNEESSENS

(Entrée par la Plaine Communale)

Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe
Rue des Pierrailles à 1470 Genappe

Salle de réception (120 pers.) – Grand parking
Déposez vos condoléances sur www.lesfuneraillies.be

Tél : 067/79.13.03





L'ÉNERGIE, AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un volet important de notre Plan Stratégique Transversal (PST) 2019 -2024. Depuis 2009, tous les services communaux travaillent dans le cadre de cet outil de gestion stratégique qui guide les pouvoirs locaux à progresser vers une gouvernance moderne en développant une culture de planification et d'évaluation.

Régulièrement, nous vous proposons de découvrir l'univers de votre Administration communale.

Découvrez les missions des personnes qui y travaillent et qui chaque jour œuvrent au bien public sous la houlette du Collège et du Conseil communal.

Indispensable dans une démarche de développement durable. Nous vous proposons d'en savoir plus sur les politiques menées en matière énergétique, notre dossier s'annonce copieux !

Le service Énergie a été détaché du service des Travaux pour devenir une unité à part entière en 2008. Depuis les études et les réalisations ne font que croître et embellir. Le Plan Energie Climat en fait partie.

LE PLAN CLIMAT ENERGIE EN ACTIONS

Ce plan est un document important, car il énonce l'engagement de la Ville de Genappe à mener une politique de lutte contre le réchauffement climatique. Il définit les mesures concrètes qui seront mises en place sur le territoire à l'horizon 2030. Année cible du plan pour atteindre son objectif de réduction. Il contient à la fois des actions relatives au patrimoine communal et au secteur privé (citoyens, commerces, entreprises, société civile, entreprise, écoles...).

La politique climatique va plus loin que la réduction des consommations d'énergie et des émissions de CO2. Les aspects économiques et sociaux, au travers de l'élaboration d'un territoire résilient aux changements climatiques, ne doivent pas être perdus de vue. C'est la raison pour laquelle la politique énergie-climat s'inscrit dans différents domaines (la gestion de l'habitat et de l'espace, la lutte contre la précarité énergétique, la mobilité, le développement économique).

Le Plan Climat de Genappe est à consulter sur notre site : genappe.be

Plan E-pure -remplacement de l'éclairage public par des leds



La ville entamera en 2022 la phase 3 de son plan de remplacement de l'éclairage public initié par Ores visant à remplacer annuellement environ 285 armatures d'éclairage public, et ce sur une période de 10 ans. Avec une consommation de départ de 1600 Mw annuel, la ville table sur une réduction de 60 % de ses consommations d'ici 2030 pour atteindre une valeur de 500 Mw et un gain financier annuel de 75.000 €.

Année	N° Phase	Économie en kw	Économie en €
2020	1	75990	15368 €
2021	2	67450	9322 €
2022	3	59841	8233 €

Opération de rénovation énergétique en partenariat avec la commune des Bons Villers



Genappe et les Bons Villers se sont alliés afin de désigner un opérateur pour la promotion, coordination, évaluation et suivi de chantiers de rénovations énergétiques des bâtiments privés sur leur commune. Les citoyens désireux d'amener l'efficacité de leur habitation au label C pourront bénéficier d'une assistance gratuite pour mener à bien leurs travaux de rénovation.

Le service est gagnant pour les trois parties en liste :

Les citoyens avec un accompagnement technique et financier personnalisé de A à Z ;

Les entreprises qui bénéficient d'un marché de proximité ;

Les communes qui peuvent atteindre plus facilement leur objectif de réduction des émissions CO2 pour le secteur du résidentiel

Une première campagne de communication devrait débuter au début du mois de novembre 2021.

Travaux sur le patrimoine communal – année 2021



L'école de Houtain-Le-Val vient d'être équipée de pompes à chaleur air – air VRV de marque Daikin. Le passage à cette technologie permettra de réduire de 30 % les consommations énergétiques liées au chauffage de l'école. La com-

mande centrale installée dans le bureau du directeur J. Leclercq sera accessible à distance afin de permettre au service énergie d'optimiser les paramètres.

La chaufferie de la salle omnisport vient d'être rénovée. Des nouvelles chaudières à condensation, une pompe à chaleur à la cafétéria, des aérothermes neufs dans les trois salles. Nous vous tiendrons informés de l'impact énergétique de ces travaux dans les prochains mois.

Véhicules partagés



La ville prolonge d'un an son projet de véhicules partagés à la rue de la Station. Afin d'optimiser leur utilisation, l'un des deux véhicules sera déplacé sur la Grand-place de Genappe, permettant une meilleure visibilité du service proposé et permettre aux membres du personnel du CPAS d'utiliser le véhicule pendant les heures de bureau.

Bornes de recharge sur l'espace public



Bonne nouvelle pour les utilisateurs de véhicules électriques, la ville a installé une borne AC (2 x 11 kw) à la plaine communale et une seconde à la rue de la station, à proximité de la borne Ores mobility déjà présente. La borne AC zemo près de la conciergerie à l'espace 2000 deviendra publique. La nouvelle collaboration ZE-MO – Powerdale annonce l'entrée de ZE-MO sur « GIREVE ». GIREVE est une plateforme permettant une véritable itinérance électrique en Europe grâce aux divers opérateurs faisant partie du réseau interopérable. Cette initiative vient renforcer l'objectif de ZE-MO en offrant un réseau beaucoup plus étendu aux clients qui auront l'assurance de trouver une station de recharge compatible, et ce, quelle que soit leur destination. Pour plus de renseignements pour leur utilisation, veuillez contacter le service énergie.



Budget participatif – une nouvelle approche à partir de 2022

Après deux années couronnées de succès avec pas moins de 20 projets acceptés, la prochaine édition aura lieu en 2023 et sera dédiée exclusivement à la thématique de l'énergie. L'appel à projets sera lancé en 2022 et la sélection sera terminée au plus tard pour le 31/12/2022. Les montants budgétaires seront inscrits et engagés en 2023. La ville recommencera l'opération en 2025, mais pour les thématiques environnement et cohésion sociale. En résumé, un budget participatif tous les deux ans afin d'éviter de travailler dans la précipitation, de laisser au citoyen le temps de répondre à l'appel et surtout de le réaliser.

Ressources supplémentaires pour le service énergie

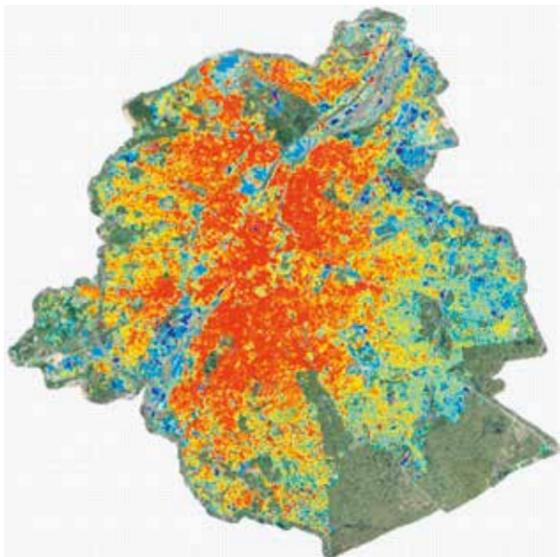


Grâce à l'appel à projets POLLEC 2020, la ville a pu lever des subsides pour l'engagement d'un coordinateur Pollec à mi-temps. Pierre STRIMELLE est venu renforcer l'équipe énergie afin de coordonner le plan climat. Fort de son expérience de plus de 20 ans dans le bâtiment, formé Conseiller Énergie au Forem de Mons et en passe de terminer son cursus pour devenir expert judiciaire dans le domaine du bâtiment, il viendra épauler notre conseiller énergie dans son travail quotidien et coordonnera toutes les tâches liées au suivi des actions du PAEDC de la ville. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Genappiens – militant du climat

À la suite des derniers événements catastrophiques liés aux inondations, une chose est sûre : la planète se réchauffe à la vitesse « vprime » et le climat est chamboulé. Il a lieu de mobiliser les forces vives et porter des actions. La rénovation énergétique des habitations est primordiale. Le Capec en accord avec la ville travaille sur deux actions : le lancement d'une enquête sur le territoire afin d'avoir une situation du bâti et la mise en place d'une série d'événements « Semaine de l'énergie ». Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ces projets dans les prochaines semaines.

Une thermographie IR sur le territoire, c'est pour bientôt



L'Inbw, en tant que coordinateur supra communal, a déposé sa candidature à l'appel à projets POLLEC 2021 pour une étude de thermographie aérienne sur l'ensemble du

territoire du Brabant wallon. Aujourd'hui, 22 communes ont validé leur participation à ce projet. Genappe fait partie de cette liste. L'objectif est de conscientiser les citoyens du Brabant Wallon sur la situation énergétique des bâtiments en leur fournissant une information sur la qualité de l'isolation de leurs toitures. Les données de thermographie ainsi que la clef d'interprétation seront rendues publiques. Un calibrage s'impose en impliquant la population, par exemple: en tant qu'observateurs au sol durant le survol en les questionnant au préalable afin d'obtenir des précisions sur l'isolation, la toiture ainsi que des relevés de t° intérieur et extérieur précis. Un accompagnement à l'interprétation des résultats sera proposé aux citoyens. De plus amples informations seront communiquées si l'appel à projets de l'Inbw est retenu par la région.

PAEDC à Genappe . . . qu'est cela ?



Depuis son adhésion à la Convention des Maires lors d'un vote unanime du Conseil communal du 23 février 2016, la ville de Genappe a élaboré un Plan d'Actions Énergie Durable Climat (PAEDC) qui a pour but de réduire de 40%, d'ici à 2030, les gaz à effet de serre (GES) dont le CO₂ issu principalement de combustions d'énergies fossiles (charbon – pétrole – gaz).

Chez nous, la consommation énergétique annuelle générée sur notre territoire s'élève globalement à 427 GWh - soit 427.000.000 kWh - en 2013. Le trafic représente 54% et les consommations des logements particuliers 32%. La ville a déjà entamé plusieurs actions pour réduire ses propres consommations. Quant à la population, elle est essentiellement concernée en termes de mobilité individuelle et d'isolation des logements. Elle est donc la principale actrice pour réduire drastiquement la production des GES responsables du dérèglement climatique et de ses nombreux effets collatéraux (inondations, sécheresses, pertes de biodiversité, famines, immigrations ...).

Aujourd'hui, un groupe de citoyens, membres de ce PAEDC, lance un appel à candidatures aux habitants de la commune pour initier des projets pilotes d'isolation des logements privés. Avant d'opérer à une plus grande échelle, la ville souhaite expérimenter la procédure d'isolation via des marchés publics avec plusieurs volontaires prêts à investir pour réduire leurs consommations privées. Des investissements qui seront soutenus par des conseils, des aides et des subsides publics ou autrement dit une opération Win Win qui ne fera donc que des gagnants.

Les candidats seront invités à participer à une réunion explicative plus détaillée avec des experts et des personnes compétentes dès que la liste des volontaires sera établie. Nous espérons un accueil favorable à cette proposition qui n'engagera réellement les habitants qu'au moment de la signature des chantiers à réaliser (isolation façade – toiture – sol – ventilation ...). Si le but principal est le respect du PAEDC, la réduction des consommations énergétiques des particuliers aura aussi un impact direct et considérable sur leurs dépenses. L'amortissement des investissements réalisés grâce aux économies d'échelle réalisée par les pouvoirs publics peut être estimé entre 10 à 12 ans suivant l'importance des travaux.

Si chacun de nous apporte sa contribution à l'effort collectif qui lui est demandé dans l'intérêt général, le PAEDC communal serait probablement atteint en 2030 – demain donc ! Cependant, il ne s'agit plus de traîner. Quant à la mobilité, nous y reviendrons d'ici peu pour évoquer des

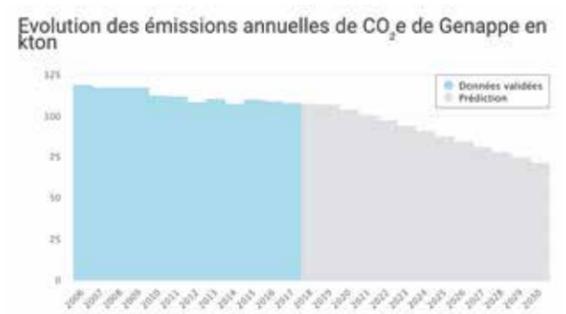
pistes et d'éventuelles solutions.

En fin de compte, l'idéal serait que chacun de nous soit conscient des enjeux du dérèglement climatique (+ épuisement inéluctable des ressources fossiles) et s'engage peu ou prou dans les groupes de travail mis en place au sein du PAEDC et apporte ses idées, solutions et suggestions pour le dynamiser et le terminer au plus vite, aux bénéfices de tous et surtout des générations futures qui nous en seront reconnaissantes.

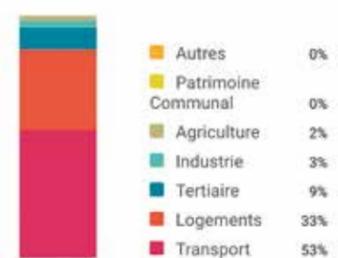
Beau chantier auquel les quelques bénévoles actuels attendent que leurs groupes s'étoffent grâce à cet appel et que d'autres rejoignent massivement la plateforme collaborative mise en place à cet effet.

Le sous-groupe REN – Atelier plan climat de la Ville

Bilan territorial 2018 – quelle progression ?



Emissions de CO₂e actuelles, par source



Et oui, les efforts consentis ne sont pas suffisants. Les bilans d'émission transmis par la DG04 affichent une réduction de CO₂ de l'ordre de 10% par rapport à 2006 sur le territoire de Genappe. La progression annuelle se situe entre 0,5 et 1% de réduction CO₂. Nous vous invitons à rejoindre le site à l'adresse URL genappe.futureproofed.com afin de suivre la situation du plan climat de la ville. Nous devons tous nous mobiliser et agir pour le climat.

Groupement d'achat – une troisième campagne !



Pour la troisième année consécutive, la ville lance son groupement d'achat en matière de contrats d'énergie (électricité et gaz), mais également pour les panneaux photovoltaïques, isolants... L'année précédente, pour les personnes ayant adhéré au marché, les prix négociés par wikipower étaient historiquement bas. Les contrats portaient sur une validité d'un an. Il a lieu de se réinscrire pour renégocier de nouveaux prix dans un marché qui est à la hausse. N'optez pas pour une reconduction tacite du prix négocié en 2020, mais inscrivez-vous via le site www.genappe-economies.be ou en remplissant le formulaire du toute boîte envoyé par la ville. L'inscription ne vous engage en rien. N'hésitez pas de prendre contact avec le service énergie pour un changement éventuel de fournisseur d'Énergie.

Pattyn
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71
www.garage-pattyn.be Garage Pattyn Genappe



**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



CONCOURS « GENAPPE VILLAGES FLEURIS » 2021

Cet été, la Ville de Genappe a relancé le concours de fleurissement des façades « Genappe, villages fleuris ». Ce ne sont pas moins de 17 participants qui ont choisi de soumettre leurs aménagements floraux à l'œil du jury composé, cette année, des représentants du Concours « Villes et villages fleuris » de la Province du Brabant Wallon, de l'Échevin, Benoît Huts et du Service Environnement et espace vert de la Ville. L'objectif de ce concours est de récompenser les actions menées par les particuliers et les commerçants en faveur de l'amélioration du cadre de vie et particulièrement de l'embellissement et du fleurissement des maisons d'habitations, des commerces et des restaurants ...

Après un passage du jury chez les participants pour y observer leur

aménagement, la remise des prix était organisée le 30 septembre dernier. Cette année, le concours comportait 2 catégories : les jardins fleuris et les façades ou balcons fleuris.

Dans la catégorie, « Les jardins fleuris », le concours a été remporté par des habitants de la rue Goyette à Loupoigne, la deuxième place est revenue à une habitante de l'Avenue des Combattants à Bousval. Quant à la troisième place du podium, elle est occupée par un habitant de l'Avenue du Bosquet à Bousval. Dans la catégorie « Les façades ou balcons fleuris », le concours a été remporté par un habitant de la rue Chênemont à Baisy-Thy, la deuxième place est attribuée à une habitante de la rue Monceau du berger à Bousval. Quant à la troisième place, elle est occupée

par une habitante de la rue du château à Bousval.

Cette année, le jury a également décerné le prix coup de cœur à une habitante de la rue de Bruxelles pour son originalité et pour la place du végétal dans un nouveau quartier.

Les trois premiers de chaque catégorie du classement ont été récompensés par un bon d'achat à valoir chez les pépiniéristes locaux. Quant aux autres participants, ils ont tous reçu une plante vivace pour agrémenter leur parterre.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier l'ensemble des participants ainsi que toutes les personnes qui fleurissent leur façade ou jardin et qui contribuent, eux aussi, à rendre notre cadre de vie plus agréable.



DÉCOUVERTE DE LA RÉGION D'HOUFFALIZE

La Ville de Genappe et la Commission Agriculture organisent le mardi 9 novembre prochain un voyage d'un jour dans la Région d'Houffalize laquelle regorge de richesses patrimoniales en tout genre pour le plaisir des yeux et des papilles.

Nous vous proposons de commencer la journée à Achouffe par la visite de la célèbre brasserie Chouffe ! L'occasion de découvrir l'histoire de cette bière belge, aujourd'hui, internationalement connue et reconnue.

Après un repas, nous vous inviterons à visiter l'élevage des alpagas du Maquis situé à Montleban. Ces amoureux des alpagas les ont accueillis dans leur ferme

en 2011 et l'élevage s'est beaucoup étoffé au cours de toutes ces années avec diverses importations et naissances. En 2014, ils ont ouvert leur filature. Depuis, ils ont développé toute une gamme de produits en 100% alpaga, de la couette jusqu'à l'étole raffinée.

Pour y participer ?

Être citoyen de Genappe, apprécier les valeurs agricoles et s'inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

Déplacement en car le mardi 9 novembre 2021 de départ de

- Vieux-Genappe (Place Mercurey) à 8h30
- Genappe centre (Rue de Ways arrêt de bus côté Place) à 8h40

- Bousval (Salle G. Gossiaux) à 8h50
- Baisy-Thy (Place d'Hattain) à 9h
- Houtain-le-Val (Place) à 9h15

Programme :

- 8h30 : Début des ramassages dans les villages
- 11h : Visite de la Brasserie d'Achouffe
- 12h45 : Repas à la Brasserie de l'Ermitage à Houffalize
- 15h : Visite de l'élevage des Alpagas du Maquis
- 16h45 : Départ vers Genappe
- 18h30 : Arrivée à Genappe

Le paiement tient lieu de réservation.

En cas de désistement, la somme versée ne sera pas remboursée.

Talon à renvoyer avant le 31 octobre 2021

Nom : Prénom :
 Adresse :
 Code postal : Localité :
 Tél. :/.....
 Lieu d'embarquement :
 Nombre de personnes :

Je participe au voyage dans la région d'Houffalize le mardi 9 novembre 2021 et je m'engage à payer la somme de ... X 60 € par Bancontact à l'inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 8h à 16h et le jeudi jusque 19h00. Pour tous renseignements, 067/79.42.01

AGENDA

EXPO

DU 1ER OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE
 au Monty. « Expo : Katia Kamian & Anne Sophie Vanderbeck »
 Voir article page 8

DOCU

25 OCTOBRE
 Au 38 Carrefour culturel
 « Overseas »
 Voir article page 4

EXPO

DU 7 AU 16 OCTOBRE
 « Genappe à travers le temps »
 Voir article page 5

SOIRÉE POÉTIQUE

14 OCTOBRE
 À l'église de Vieux-Genappe
 Les Nuits zébrées
 Voir article page 6

THÉÂTRE

15 OCTOBRE
 Au Monty
 « Paracétamol expérience »
 Voir article page 8

CINÉMA

16 OCTOBRE
 Au Monty
 « Des chenappans sur grand écran »
 Voir article page 8

PLACE AUX ENFANTS

16 OCTOBRE

PLACE AUX ENFANTS
 16 octobre 2021

Logos of sponsors: VivaCité, etc.

CINÉ-CLUB

21 OCTOBRE
 Au Monty
 "20th Century Women"
 Voir article page 6

RENCONTRE

21 OCTOBRE
 Au Café de la lanterne
 « La propreté publique un défi pour tous ? »
 Voir article page 2

RÉSERVE NATURELLE

23 OCTOBRE
 Visite guidée et gestion
 Voir article page 9

FRISSON

31 OCTOBRE
 Au 38 Carrefour culturel
 Halloween au 38 !
 Voir article page 6

RENCONTRE

4 NOVEMBRE
 Au Monty
 « Le retour de l'économie réelle »
 Voir article page 8

RÉSERVE NATURELLE

7 NOVEMBRE
 Visite guidée
 Voir article page 9

UNE BELLE MATINÉE

7 NOVEMBRE
 Au 38 Carrefour culturel
 « Un dimanche matin qui fait du bien »
 Voir article page 4

RENCONTRE

10 NOVEMBRE
 Au 38 Carrefour culturel
 « Je me souviens, c'était une belle journée »
 Voir article page 4

SOLIDARITÉ

20 NOVEMBRE
 À la Maison Galilée
 « Le Dressing Mobile Solidaire »
 Voir article page 7

RÉSERVE NATURELLE

20 NOVEMBRE
 Visite guidée
 Voir article page 9

RÉSERVE NATURELLE

28 NOVEMBRE
 Gestion
 Voir article page 9

RÉSERVE NATURELLE

5 DÉCEMBRE
 Visite guidée
 Voir article page 9

DON DE SANG

8 DÉCEMBRE
 De 17h à 19h30, à l'école Communale, 49 rue des Combattants, 49 à Bousval

DON DE SANG

15 DÉCEMBRE
 De 16h à 19h à la Salle Communale, Chaussée de Nivelles, 99 à Vieux-Genappe